#### **RECENSEMENT**

Le recensement aura lieu dans la commune du 18 ianvier 17 février. Il est désormais au dématérialisé : les réponses seront données par chaque foyer directement sur internet. L'agent Sur tous ces sujets, les habitants seront informés technique, Mme Plouzeau, ou éventuellement la directement par le Smictom en temps voulu. secrétaire de mairie, Mme Minier, passeront déposer des guides et donner des explications. Les personnes n'avant pas accès à internet pourront prendre RV avec la secrétaire qui assurera avec La elles la transmission des informations par le réseau communes. Après Anché et Cravant-les-Coteaux, de la mairie

# **COLLECTE DES ORDURES**

Vers la fin de l'année 2018, chaque habitation se verra attribuer par le SMICTOM un conteneur à roulettes individuel équipé d'une puce. Celle-ci servira pour la géolocalisation et les statistiques de Depuis le 1er novembre, il est possible de passer un ramassage. Les sacs jaunes continueront à être Pacs en mairie sans intervention d'un notaire. La posés à côté des bacs.

ces nouveaux bacs et que le grand camion ne peut conjointe de Pacs. passer que dans les grandes rues, le SMICTOM a projeté d'effectuer la collecte uniquement sur la L'officier d'état-civil fait signer la convention qu'il Cimetière.

La municipalité s'est très fermement opposée à ce projet. En effet, une partie des Candais auraient été obligés d'amener leurs ordures à parfois plus de 200 De même pour se dépacser, il suffit, sauf désaccord mètres de chez eux. Les autres auraient dû monter du conjoint, de remplir un formulaire de dissolution ou descendre leurs conteneurs sur la route de du Pacs. Compostelle.

Le président du SMICTOM est venu sur place et a admis que la configuration particulière des lieux et le caractère du site imposaient de garder une collecte individuelle avec un camion moyen. Toutefois, comme ce dernier ne pourra pas passer dans la partie étroite de la rue du Confluent, les riverains devront amener leurs bacs soit en bas de la rue de la Vienne, soit sur la cale de l'Ormeau. Derrière l'église, les bacs individuels devront être regroupés sur le parking au début de la rue du chanoine Michelet.

Le président a aussi admis que l'implantation de grands conteneurs serait inopportune étant donné la fréquentation touristique et vu aussi l'opposition de l'architecte des bâtiments de France.

Avec l'arrivée des conteneurs à puce, le jour de collecte sera peut-être modifié. En attendant, elle aura toujours lieu le lundi matin sauf deux décalages au mardi 2 janvier et au mardi 22 mai.

### RIVE DROITE

Communauté compte désormais dix-huit c'est la commune de Chouzé-sur-Loire qui rejoint la CCCVL à compter du 1er janvier 2018 et qui met ainsi à disposition ses équipements sportifs et culturels. Bienvenue à la rive droite de la Loire!

#### **PACS GRATUIT**

procédure est alors entièrement gratuite. Il faut un acte de naissance, une convention de Pacs Au motif que le petit camion ne pourra pas relever (convention-type à télécharger) et une déclaration

route de Compostelle ainsi que sur la place du restitue aux pacsés, il enregistre la déclaration conjointe de Pacs et procède aux formalités de publicité. Des modifications sont possibles tout aussi simplement.

## LISTE ÉLECTORALE

Attention, dernier délai pour les inscriptions sur la liste électorale : le 31 décembre, permanence en mairie de 10h à 12h.

VOEUX DU MAIRE

samedi 6 janvier salle de la Prunelière 18h 30 (dix-huit heures trente!)